

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 V. 67 Vœu relatif à la découverte des langues et cultures étrangères dans le périscolaire parisien.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires en application de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République, dont la mise en œuvre est destinée à favoriser la réussite éducative pour tous ;

Considérant la politique menée par la Ville de Paris depuis de nombreuses années, et les ambitions nouvelles exprimées depuis 2013 afin de mettre en place une offre périscolaire de qualité, dans le cadre d'une démarche de coopération éducative en vue de rendre plus cohérent le parcours éducatif ;

Considérant l'ambition, exprimée par le Projet Educatif Territorial signé en 2013 de rendre les enfants et les jeunes curieux du monde et d'autrui ;

Considérant que la découverte de la diversité linguistique et culturelle favorise l'ouverture au monde, sensibilise à d'autres modes de vie, de pensée ou d'humour ;

Considérant que la multiplicité linguistique non seulement européenne, mais aussi mondiale, est un patrimoine commun à l'humanité ;

Considérant que le plurilinguisme porte des valeurs de tolérance et d'acceptation des différences, qu'il élargit notre perspective sur le monde, et qu'il représente un atout pour une meilleure insertion professionnelle ;

Considérant, à Paris, l'existence de ces activités de découverte linguistique et culturelle durant les temps périscolaires, qu'il s'agisse de l'interclasse du lundi au vendredi, des ateliers ARE les mardis et vendredis, ou des temps extrascolaires durant les goûters et centres de loisirs ;

Considérant la mise en place des classes DUO qui permettent, par le biais des outils numériques tels le blog et la visioconférence, des échanges à distance entre des classes parisiennes et des classes de villes étrangères ;

Considérant également le déploiement en cours dans les Espaces Premiers livres (EPL) et les Bibliothèques et Centre de Documentation (BCD) de fonds de livres en langue étrangère qui permettront aux enfants de découvrir, de façon autonome ou accompagnés par un animateur ou une animatrice, des ouvrages ou des films en langue étrangère ;

Considérant que l'ensemble de ces actions favorise la découverte de nombreuses langues européennes, dont le portugais, et extra-européennes ;

Considérant le vœu déposé par le groupe Les Républicains ;

Sur proposition de Mme Alexandra Cordebard, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- que l'action engagée par la Ville de Paris dans le domaine de la découverte de la diversité linguistique et culturelle soit amplifiée.
- qu'une attention particulière soit apportée au recrutement et à la pérennisation des animateurs bilingues.
- que le prochain PEDT (2016-2019) inscrive la découverte linguistique et culturelle comme une de ses composantes.